



Assemblée Générale (AG)

du samedi 24.10.2009 de 15h00 à 16h30 à 1268 Begnins (VD)

Procès-verbal selon l'ordre du jour

1. INTRODUCTION

1.1. Accueil :

Le président Manuel Perret accueille les personnes présentes et se présente lui-même (ingénieur agronome spécialisé en agriculture biologique, traducteur pour Bio Suisse, le FiBL et Demeter, connaisseur de la scène bio depuis 1985). Il mentionne ensuite que 13 personnes ont pris la peine de s'excuser, dont un membre démissionnaire du comité, Pierre Alain Gruaz, puis il remercie Reynald Parmelin pour son accueil et mentionne qu'on le verra à la fin de l'AG pour la présentation de son domaine et la dégustation de ses vins. Preuve que notre mouvement suscite sympathie et intérêt dans la vente directe : il accorde dès maintenant un rabais de 10 % sur tout son assortiment aux membres de notre Association.

1.2. Liste de présence

Manuel Perret demande à toute personne non inscrite de le faire, mentionne que les accompagnateurs non membres ont la possibilité de s'affilier ici sur place.

1.3. Ordre du jour

Manuel Perret propose que l'élection de la Commission de gestion passe avant celle du Comité, puis il demande si tout le monde est d'accord avec l'ordre du jour ainsi modifié. Aucune autre modification n'étant demandée, il est accepté avec cette modification.

1.4. Scrutateurs

Manuel Perret demande s'il y a un ou une volontaire, M. Eric Linn se propose puis est désigné.

1.5. Procès-verbal (PV)

Vu qu'il n'y a pas eu d'AG en 2008 faute de membres, le dernier PV disponible est celui de l'AG constitutive du 30 juin 2007. Personne n'en ayant demandé la lecture, on passe au point suivant.

2. Rapport du Président

2.1. Rapport d'activités

2007 : Création de l'Association le 30 juin 2007 à partir d'une association antérieure, Progana-Consommation, puis essentiellement création de la charte graphique (logo) et du nouveau site internet. Aussi : communication avec les magasins bio et les membres du moment (une trentaine), ce qui n'avait pas donné grand-chose à part le paiement de quelques cotisations.

2008 : Développement du site internet, intensification des contacts avec le projet « MagBio » (supérette bio à Romanel-sur-Lausanne), création de divers documents et argumentaires pour la prospection d'affiliation auprès des magasins bio, le plus fort répondant étant MagBio (à cause du rabais de 10 % que ce magasin décide d'accorder à nos membres au lieu de gérer lui-même une carte de fidélité, on passera d'env. 30 à plus de 500 membres, mais seulement à la toute fin de l'année, ce qui explique pourquoi il n'y a pas eu d'AG en 2008, le comité ayant été échaudé par le manque total de participation à l'AG constitutive de 2007). Gestion du fichier des membres et des nouvelles affiliations, développement et entretien du site internet... c'est un immense travail dont l'essentiel a été fait par le président.

2009 : La gestion des membres et l'entretien du site internet deviennent très (trop) lourds pour le président et son statut de bénévole. Il a heureusement reçu de l'aide de divers autres bénévoles, qu'il remercie vivement. Durant l'été on passe le cap des 1000 membres, on est à plus de 1300 maintenant. Suite à l'arrêt du mandat de développement de MagBio, Daniel Jaccard a repris le secrétariat bénévolement depuis qu'il est au chômage. Projet : programme d'emploi temporaire puis si possible embauche à temps partiel en fonction des finances de l'Association. La gestion bénévole est devenue totalement illusoire à cause du volume administratif à traiter. Le président est très heureux de cette solution et remercie très vivement Daniel Jaccard de s'être mis à notre disposition, puis il lui demande de se présenter brièvement, ce qu'il fait en mentionnant que son intérêt pour le bio ne date pas d'hier et que, après avoir travaillé pour la coopérative Progana, il a accepté de développer le projet MagBio, issu de l'idée de lancer en Suisse romande une chaîne de magasins bio de type Biocoop (France).

2.2. Projets et perspectives

Continuer de croître : nous devons avoir de plus en plus de membres, car les consommateurs sont très importants pour le développement de l'agriculture biologique, et car nous devons un jour pouvoir rémunérer à sa juste valeur le travail qui se fait dans et pour l'Association. Objectifs : dépasser 2000 membres en 2010, être présents dans les autres cantons et fédérer les groupes de consommateurs bio dispersés dans d'autres associations et organisations. Axes de prospection : en tout premier les fichiers clients de ceux qui font de la vente directe et de l'agriculture de proximité, comme on va le faire la semaine prochaine avec Reynald Parmelin : ce sera surtout le rôle de Daniel Jaccard. On va aussi revenir à la charge auprès des magasins bio et essayer d'être présents dans les marchés et foires bio.

Promouvoir l'agriculture biologique : Faire le tour de la 3^{ème} force (c.-à-d. les magasins bio et la vente directe) et lui proposer des solutions novatrices via notre site internet et notre bulletin, mais aussi renforcer quantitativement et qualitativement l'information sur le site internet.

Tisser des réseaux avec les organisations sœurs et apparentées (Bio Suisse = OK, puis Pro Natura, WWF, Greenpeace, Slow Food, etc.) : le but est d'identifier les synergies potentielles et d'en tirer parti, mais aussi de pouvoir se grouper pour certaines interventions publiques.

Identité de l'Association : Suite à plusieurs questions sur le sujet, Manuel Perret précise que ni lui ni l'Association n'ont de lien juridique et/ou commercial, théorique ou de fait, avec MagBio ou avec quelque autre entité commerciale que ce soit. L'Association avait simplement (quand elle avait l'identité de Progana) mis une fois mille francs (contribution unique et à fond perdu) sur la table pour que le projet MagBio voie le jour, mais ça ne change rien à notre indépendance de toute filière commerciale. On est bien conscients que la communication est difficile et que la confusion est grande à ce sujet, et c'est une des raisons qui rendent nécessaire la prospection d'affiliation en dehors du cercle de clientèle de MagBio.

3. Présentation et adoption des comptes 2008

Manuel Perret explique qu'il n'y a actuellement pas de vérificateurs internes et qu'il va présenter les comptes puis demander de les approuver sous réserve de vérification par une fiduciaire agréée qui agira bénévolement. Il fait distribuer les comptes, les lit et les commente, puis demande s'il y a des questions. La parole n'étant pas demandée, il passe au vote : les comptes 2008 sont acceptés à l'unanimité sans abstention à la condition mentionnée ci-dessus.

4. Modification des statuts

Pour simplifier le fonctionnement de la Commission de gestion, Manuel Perret propose de modifier sa composition en supprimant le suppléant et en révisant la formulation du tournus. Le texte proposé est lu (cf. art. 10, § « Membres », des statuts ci-joints). La parole n'étant pas demandée, il passe au vote : la modification des statuts est acceptée telle quelle à l'unanimité sans abstention.

5. Élection de la commission de gestion (CG)

Le fonctionnement est expliqué par la lecture des statuts. La tâche n'est pas grande... Il faut élire trois personnes, y a-t-il des volontaires ? Trois personnes se proposent : Mme Marie-Madeline Tièche,

Mme Mary Landry et Mme Nicole Decock-Goddin. Ces trois personnes sont élues par acclamation, puis le président les remercie chaleureusement pour leur disponibilité.

6. Élection du Comité

Manuel Perret explique que le Comité, qui doit statutairement compter entre trois et cinq membres élus pour trois ans et rééligibles, est arrivé au bout de son mandat et qu'au moins un de ses membres, Pierre Alain Gruaz, démissionne pour cause de surcharge professionnelle. Il faut du sang neuf, des idées neuves, et si possible des dames pour aider les messieurs à s'adresser aux dames, qui sont tout de même très fortement majoritaires dans l'Association ! Après avoir reçu de Roland Balmat la confirmation qu'il désire si possible laisser la place à plus jeune que lui, il demande si des personnes se proposent. Il y en a deux : Alain Perret, le graphiste qui a réalisé la maquette du deuxième numéro du bulletin d'information, et Mme Marie-Madelaine Tièche. Le président s'en réjouit et les remercie, puis fait remarquer que Mme Tièche ne peut pas être à la fois au Comité et la CG... or il préférerait l'avoir au Comité... c'est alors que Roland Balmat propose de la remplacer à la CG. Vu qu'il n'y a pas d'autres candidats, le président passe au vote : Toutes les propositions sont acceptées par acclamation, y. c. celle d'être lui-même réélu à la présidence de l'Association.

Résumé des votes des points 5 et 6 de l'ordre du jour :

Composition de la Commission de gestion :

- Roland Balmat, Ancien Conté 2, 1635 La Tour-de-Trême
- Nicole Decock-Goddin, Route du Moulinet 23 A, 1302 Vufflens-la-Ville
- Mary Landry, Rue du Littoral 17, 2025 Chez-le-Bart

Composition du Comité :

- Manuel Perret (président), Route de Cronay 1, 1412 Ursins, tél. 024 435 10 61
- Daniel Jaccard, Chemin du Colonel 2, 1433 Suchy, tél. 079 427 42 69
- Alain Perret, Chemin du Molard 9, 1297 Founex, tél. 079 378 25 57
- Marie-Madelaine Tièche, Chemin de Rebatel 3, 1032 Romanel-sur-Lausanne, tél. 021 647 97 17

Le président remercie chaleureusement les personnes qui se sont proposées pour leur disponibilité et l'AG pour sa confiance, puis fait passer aux « Divers ».

7. Divers

Mme Dégalier propose qu'on dépose des prospectus d'affiliation à la Coop et à la Migros. Manuel Perret répond que ce n'est pas notre créneau prioritaire et qu'il doute que les grands distributeurs acceptent de faire quelque chose qui ne leur rapporterait rien.

Il est proposé de fédérer les magasins bio et de réaliser une plate-forme de coordination de la vente directe. Manuel Perret déclare que le Comité en débattrait.

Il est demandé d'intensifier l'information sur la saisonnalité des produits et sur l'impact écologique des décisions d'achat (proximité, transports, etc.). Manuel Perret dit que c'est prévu et que le Comité verra quels moyens il faut mettre en œuvre pour cela. L'AG demande de ne pas oublier les écoles.

La discussion porte aussi sur les réponses que nous devrions donner aux attaques des médias contre l'agriculture biologique. Résumé : il faut être un mouvement plus fort, on va pouvoir le faire, chaque cas doit être étudié pour lui-même car les démentis les plus véhéments ne sont pas toujours les plus efficaces.

8. Clôture de l'AG

Le président clôt l'AG à 16h40, présente Reynald Parmelin et lui cède la parole. L'assemblée a été suivie d'un apéritif-dégustation avec une présentation du domaine La Capitaine, de ses caves et de ses chais par Reynald Parmelin, primé la veille pour la qualité de ses vins. On peut relever le vif intérêt manifesté par les personnes présentes au cours de cette partie à la fois intéressante et conviviale.

Procès-verbal rédigé le 28.10.2009
par Manuel Perret, Président

